



RECRUTE

Un.e Agent.e de Police Municipale

PROFIL DE POSTE

Agent.e de Police Municipale

La Ville de Seyssinet-Pariset (12 500 habitants - Isère), en plein développement et située au pied du massif du Vercors recrute **un.e agent.e de police municipale**.

Sous l'autorité de Monsieur le Maire de SEYSSINET-PARISSET, du Chef de Service de Police Municipale et de son adjoint, l'agent.e exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Il/elle effectue sans distinction ses missions sur le territoire relevant de sa compétence sur les communes de SEYSSINET-PARISSET et de SEYSSINS.

Affecté (e) au service de la police municipale pluricommunale de SEYSSINET-PARISSET et de SEYSSINS, l'agent.e rend compte et se soumet à l'autorité du Maire de la commune sur laquelle il/elle exerce sa fonction.

Cadre d'emploi : Gardien-brigadier ou Brigadier-chef principal cat. C

Missions principales

- Seconder pendant l'exercice de ses fonctions les Officiers de Police Judiciaire ;
- Rendre compte à ses supérieurs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions ;
- Constater, en se conformant aux ordres de ses supérieurs hiérarchiques, les infractions à la loi pénale et recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions ;
- Constater, par Procès-Verbal ou par Rapport, les infractions aux différents codes dont il a compétence ;
- Faire respecter les arrêtés de police du Maire et les arrêtés Préfectoraux et rédiger des Procès-Verbaux de contravention le cas échéant ;
- Assurer une présence de proximité auprès des habitants et des commerçants, construire un maillage social en favorisant la prévention à la répression ;
- Encadrer et assurer la sécurité publique lors des manifestations et des cérémonies officielles ;
- Assurer la sécurisation des personnes et des biens et au maintien du bon ordre ;
- Assurer la sécurité aux abords des écoles, des collèges et du lycée lors des entrées et sorties ;
- Assurer la sécurité des espaces communs des immeubles collectifs en partenariat avec les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété ;
- Effectuer des patrouilles de surveillance générale véhiculées, en VTAE ou pedestres sur les deux communes ;

Activités et tâches principales

Accueil et relation avec les publics :

- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique ;
- Accueillir les usagers au poste de police pour répondre à leurs doléances ;

- Savoir écouter et accompagner une personne en difficulté ;
- Être capable de porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence ;
- Savoir orienter les personnes vers les services compétents ;
- Être en mesure de développer l'information et le dialogue auprès de la population ;

Permanence opérationnelle du service de police municipale :

- Gérer les arrêtés municipaux relevant des chiens dangereux, des chiens mordeurs ;
- Gérer le service des objets trouvés ;
- S'occuper du suivi des fourrières (SIV) ;

Relations internes :

- Relations permanentes avec son responsable hiérarchique.
- Échanges fréquents avec les agents du service de police municipale.
- Relations et contacts permanents avec l'ensemble des services de la collectivité.

Relations externes :

- Relations directes avec la population et ses représentants, avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, les bailleurs, les transporteurs, le milieu associatif et les partenaires sociaux.
- Relations avec l'OPJTC.
- Coopération avec les services de police des communes limitrophes, avec les forces de sécurité de l'État et l'ensemble des partenaires de la sécurité publique.
- Participation aux instances et dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance (contrat local de sécurité, conseil communal et intercommunal de prévention de la délinquance, etc.).

Compétences

- Application et contrôle du respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire ;
- Se tenir à jour des différents textes de lois et règlements ;
- Aptitude au service public ;
- Codes et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales ;
- Textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale...

Savoir-faire

- Aptitude à la gestion de conflit et de médiation ;
- Relations directes avec la population et ses représentants, avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, les bailleurs, les transporteurs, le milieu associatif et les partenaires sociaux ;
- Échanges d'informations permanents avec les autres policiers municipaux...

Savoir-être

- Bonne présentation et élocution, autonomie, bonne qualité relationnelle ;
- Esprit d'équipe, analyse et rigueur ;
- Respect et application des règlements ;
- Respect des ordres donnés et savoir les transmettre aux agents ;
- Discrétion ;
- Maîtrise de soi et loyauté ;
- Adaptabilité

Formations

- Formation initiale d'application et formation continue obligatoire ;
- Possibilité d'inscription à des formations CNFPT en plus des formations continues obligatoires.

Agréments, habilitations et permis obligatoires

- Exercice professionnel soumis à des conditions d'agrément (double agrément Procureur de la République et Préfet) ;
- Autorisation préfectorale pour le port d'armes (GAIL/Bâtons/PIE) avec obligation de formation ;
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire, permis de conduire B nécessaire.

Rémunération et avantages

Rémunération statutaire, en fonction du profil du candidat, indemnité spéciale de fonction et indemnité d'administration et de technicité

Participation à la mutuelle et prévoyance. Forfait mobilité durable.

Possibilité d'adhésion au COS 38 ou COS interne

Durée hebdomadaire du temps travail = 38h00

Congés annuels et RTT

Date de prise de fonction : 1^{er} octobre 2024

FAIRE ACTE DE CANDIDATURE (lettre de motivation et CV) avant le 05/09/2024

Sur le lien suivant : <https://taleez.com/apply/agent-de-police-municipale-seyssinet-pariset-mairie-de-seyssinet-pariset-cdi>

Renseignements : Ressources Humaines 04 76 70 53 53